

Syn 241.03

CHAPITRE III  
DOUBLETS DO/CL  
CONSERVES PAR MATTHIEU ET REDUITS PAR LUC

Les cas de réduction par Luc seul se présentent sous la configuration suivante :

- la version DO en Mt et Mc seuls, en parallèle,
- la version CL, pure ou combinée, ailleurs en Mt et Lc.

La symétrie est parfaite avec les cas de réduction par Matthieu. C'est une bonne confirmation que nous touchons là du doigt un procédé littéraire ayant réellement eu cours.

N° 21 : "C'est par Béelzéboul..."

Mt 12 24 (DO)	//Mc 3 22 (DO)	Lc
<i>Les pharisiens, ayant entendu, dirent : “Celui-là n’expulse les démons que par Béelzéboul, prince des démons.”</i>	<i>Les scribes descendus de Jérusalem disaient que “Il a Béelzéboul” et que “C’est par le prince des démons qu’il expulse les démons.”</i>	(supprimé)

Mt 9 34 (CL)		Lc 11 15 (CL+DO)
<i>Les pharisiens disaient : “C’est par le prince des démons qu’il expulse les démons.”</i>		<i>Certains d’entre eux dirent : “C’est par Béelzéboul, le prince des démons, qu’il expulse les démons.”</i>

Notes :

1) Dans le DO (selon Marc), l'accusation des pharisiens n'était rattachée à aucun épisode particulier. En CL, elle l'était à la guérison d'un démoniaque muet. Matthieu, avec son parti pris d'uniformisation, a donné à la version DO une introduction analogue à celle de la version CL (guérison d'un démoniaque aveugle-et-sourd)<sup>37</sup>.

2) Luc a choisi de réduire le doublet :

- il a pris pour base la version CL, plus complète avec son introduction narrative ;

- mais il a retenu de la version DO un trait hautement caractéristique : le nom propre du *prince des démons*, *Béelzéboul*, qui ne figurait pas dans la version CL, comme il ressort de Mt 9 34.

3) Matthieu, dans la version DO, a biffé l'étrange phrase qui subsiste chez Marc : *Il a Béelzéboul, Beelzeboul ekhei* ; mais il a voulu garder le nom du *prince des démons* et l'a, en conséquence, reporté dans la seconde phrase des pharisiens.

<sup>37</sup> Voir ch. VIII, n° 49.

N° 22 : Interdiction du remariage

<p style="text-align: center;"><b>Mt 19 9 (DO)</b></p> <p><i>Celui qui répudie sa femme, si ce n'est pour inconduite, et en épouse une autre commet l'adultère.</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>//Mc 10 11-12 (DO)</b></p> <p><i>Celui qui répudie sa femme et en épouse une autre commet l'adultère envers elle. Et si c'est elle qui répudie son mari et en épouse un autre, elle commet l'adultère.</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>Lc</b></p> <p style="text-align: center;">(supprimé)</p>
---	--	--

<p style="text-align: center;"><b>Mt 5 32 (CL)</b></p> <p><i>Tout homme répudiant sa femme, en dehors du cas d'inconduite, la rend objet d'adultère. Et celui qui épouse la répudiée commet un adultère.</i></p>		<p style="text-align: center;"><b>Lc 16 18 (CL+DO)</b></p> <p><i>Tout homme répudiant sa femme et en épousant une autre commet l'adultère. Et en épousant la répudiée on commet l'adultère.</i></p>
--	--	---

## Notes :

1) Luc présente ici un cas de combinaison particulièrement clair. En effet, parmi les situations qui sont assimilées par Jésus à un adultère, il se réfère successivement :

- à celle que mentionnait le DO : le répudiateur qui épouse une autre femme (voir Mt 19),
- puis à celle que mentionnait CL : le tiers qui épouse la répudiée (voir Mt 5).

En outre, il choisit la formule du DO, selon laquelle le répudiateur remarié *commet l'adultère*, plutôt que celle de CL, selon laquelle c'est la femme qui est *rendue objet d'adultère*. On soupçonnerait volontiers là-dessous, de la part de Luc, une intention de type féministe.

2) Quant à la phrase propre à Marc où il mentionne l'éventualité d'une répudiation à l'initiative de la femme, elle n'était pensable que dans le cadre de la législation romaine<sup>38</sup>.

3) L'incise de Matthieu sur le *cas d'inconduite, porneia*, pose un problème d'exégèse, et même de traduction, dont je n'ai pas à traiter ici. Ce que je remarque, du point de vue rédactionnel, c'est qu'il l'a insérée dans ses deux versions, obéissant une fois de plus à son goût pour l'uniformisation.

<sup>38</sup> C'est, je pense, le seul cas où Marc ait ajouté à un dit un membre symétrique, ce que Matthieu et Luc font assez couramment.

N° 23 : Les premiers devenus derniers

<p>Mt <b>19</b> 30 (DO)  <i>Beaucoup deviendront, de premiers, derniers, et, de derniers, premiers</i></p>	<p>//Mc <b>10</b> 31 (DO)  <i>Beaucoup deviendront, de premiers, derniers, et les derniers, premiers.</i></p>	<p>Lc          (supprimé)</p>
<p>Mt <b>20</b> 16 (CL)  <i>Ainsi les derniers seront premiers, et les premiers derniers.</i></p>		<p>Lc <b>13</b> 30 (CL+DO)  <i>Voici qu'il y a des derniers qui seront premiers et il y a des premiers qui seront derniers.</i></p>

## Notes :

- 1) La différence entre les deux versions de Matthieu est double :
  - dans la version DO il a, comme Marc, l'ordre *prôtoi-eskhatoï*, puis *eskhatoï-prôtoi*, tandis que, dans la version CL, il a, comme Luc, l'ordre inverse *eskhatoï-prôtoi*, puis *prôtoi-eskhatoï* ;
  - plus important : dans la version DO, il a, comme Marc, une affirmation nuancée : *beaucoup (polloï)* verront leur situation renversée, tandis que, dans la version CL, il a la généralisation terrible : *les derniers... les premiers*, qu'on est donc bien obligé d'attribuer à CL.
- 2) Luc, dans sa combinaison,
  - prend pour base la version CL, avec l'ordre *eskhatoï-prôtoi*, puis *prôtoi-eskhatoï*,
  - mais la récrit pour lui donner le sens modéré de la version DO : *Il y en a qui...*<sup>39</sup>.

<sup>39</sup> Du moins est-ce la traduction la plus naturelle de sa formulation grecque (*eisin eskhatoï hoi esontai prôtoi*), quoiqu'on ne puisse exclure totalement, si on veut être honnête, une autre traduction dont le sens serait aussi implacable que celui de la version CL : *Ils sont* (actuellement) *derniers, ceux qui seront premiers*.

